



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Modalités d'inscription et admission

Les personnes intéressées par une formation sont invitées à remplir et à retourner par e-mail ou par courrier le formulaire de demande d'inscription. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée.

Certaines formations nécessitent un niveau de prérequis. L'AGDUC Formation invite les stagiaires à s'y reporter avant toute inscription. L'AGDUC Formation se réserve le droit de refuser l'inscription de tout stagiaire qui ne satisferait pas le niveau de prérequis demandé.

Une inscription donne lieu à l'envoi d'une convention de formation en double exemplaire. L'inscription est considérée comme effective dès le retour de l'exemplaire de la convention de formation signé.

Une convocation est ensuite adressée aux participants accompagnée du programme et d'un livret d'accueil.

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité est remise au stagiaire ou à l'établissement dont dépend le stagiaire. La feuille de présence peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

2. Droits d'inscription et annulation

Pour les sessions de formation inter-établissements, les coûts (nets de taxes) sont les suivants : 290 € pour une journée, 590 € pour deux journées, frais de déjeuners inclus.

Pour les sessions de formation intra-établissement, un devis individualisé est établi.

L'AGDUC Formation se réserve la possibilité d'appliquer des promotions, rabais, ristournes ou remises à tout moment.

En cas d'annulation par le bénéficiaire, l'AGDUC Formation se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

*50% du montant de la formation pour une annulation intervenant moins de 2 semaines avant le début de la formation.

*100% du montant de la formation pour une annulation intervenant dès le début de la formation.

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

Il est possible de remplacer avant le début de la formation le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

L'AGDUC Formation se réserve le droit d'annuler une session de formation si le nombre de participants est insuffisant.

3. Conditions de règlement

A l'issue de la prestation, une facture est établie. Le règlement est exigé par chèque ou virement à réception de facture.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

4. Confidentialité et propriété intellectuelle

L'inscription à une formation implique pour le stagiaire un engagement de confidentialité à l'égard de tout document, et toute discussion entrant dans ce cadre.

De même l'AGDUC Formation s'engage à garder strictement confidentielles toutes les informations recueillies pendant la formation.

L'AGDUC Formation reste seul propriétaire des supports de formation remis dans le cadre de ses prestations.

Le stagiaire s'interdit de réaliser toute reproduction, diffusion ou représentation des dits supports sans l'accord écrit de l'AGDUC Formation.

5. Règlement intérieur

Les stagiaires sont invités à prendre connaissance du règlement intérieur avant leur participation aux sessions de formation.

Les présentes conditions générales datées du 03-01-2022 sont modifiables en fonction de la législation en vigueur.